

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Saint-Lazare, tenue le 19 mars 2002 à l'hôtel de ville, 1960, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare et à laquelle :

Sont présents : Monsieur le Maire : Bertrand Myre
Messieurs les conseillers : Marc S. Pilon
Paul Carzoli
Marcel Leduc
Gaëtan Ménard
Niels VanDalen.

Les membres présents forment le quorum.

Monsieur le maire Bertrand Myre agit comme président de la présente séance.

Madame Brigitte Bonin, CA, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe agit comme secrétaire de la présente séance.

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Madame Brigitte Bonin, CA, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe dépose au conseil municipal le certificat de signification attestant que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance spéciale.

03-115-02 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Marcel Leduc,
Appuyé par le conseiller Niels VanDalen,

ET RÉSOLU d'ouvrir la séance à compter de 18 h 42.

ADOPTÉE à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Avis de motion**
Règlement no 639
(Règlement d'emprunt construction d'une nouvelle bibliothèque)
- 3. Autorisation de signatures**
Convention équipement culturel

03-116-02 1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Niels VanDalen,
Appuyé par le conseiller Paul Carzoli,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé à la présente séance.

ADOPTÉE à l'unanimité.

**AVIS DE
MOTION****2. Avis de motion
Règlement no 639
(Règlement d'emprunt construction d'une nouvelle bibliothèque)**

Je soussigné Bertrand Myre maire donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement d'emprunt au montant de 717 062 \$ en attendant la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour en payer le coût.

Bertrand Myre, maire

**03-117-02 3. Autorisation de signatures
Convention équipement culturel**

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Ménard,
Appuyé par le conseiller Marcel Leduc,

ET RÉSOLU que le maire et la secrétaire-trésorière soient et ils sont par les présentes autorisés pour et au nom de la Ville de Saint-Lazare à signer la convention équipement culturel dans le cadre de la subvention accordée par la ministère de la Culture et des Communications pour la construction de la bibliothèque.

ADOPTÉE à l'unanimité.

4. Période de questions allouée aux membres du conseil**M. Marcel Leduc, conseiller district #4**

Peut-on prévoir un endroit réservé aux 50 ans et plus dans la nouvelle bibliothèque.

03-118-02 6. Clôture de la séance

44148

Il est proposé par le conseiller Marcel Leduc,
Appuyé par le conseiller Niels VanDalen,

ET RÉSOLU de lever la présente séance, et ce, à compter de 18 h 46.

ADOPTÉE à l'unanimité.

Bertrand Myre,
Maire

Brigitte Bonin, CA
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

/jd